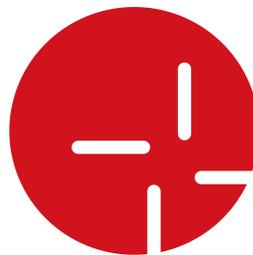


PRO FAMILIA  
SCHWEIZ  
SUISSE  
SVIZZERA

# GUIDE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

GUIDE POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI DES  
RÉFUGIÉ-E-S UKRAINIEN-NE-S AVEC UN  
STATUT DE PROTECTION S EN SUISSE

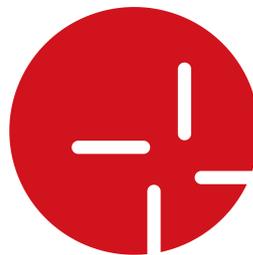


**PRO FAMILIA**  
SCHWEIZ  
SUISSE  
SVIZZERA

***Ce guide a pour but d'aider les personnes réfugiées originaires d'Ukraine à trouver un emploi en Suisse.***

## **TABLE DES MATIÈRES**

1. Demande du statut de protection S
2. Reconnaissance des diplômes
3. Connaissances linguistiques
4. Offres d'emploi
5. Centres de conseil
6. Garde d'enfants
7. Finances
8. Autres informations



Actuellement, environ 13% des Ukrainiens bénéficiant d'une protection S travaillent en Suisse (source : [SEM : données sur l'emploi](#)). La recherche d'emploi s'avère difficile, bien que tous les secteurs en Suisse soient touchés par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

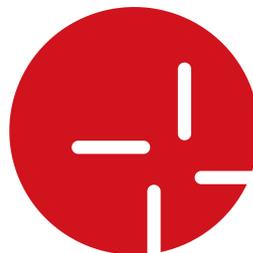
Les cinq secteurs suivants sont particulièrement touchés par la pénurie de main-d'œuvre (source : [www.ostjob.ch](http://www.ostjob.ch)) :

- La restauration et l'hôtellerie
- Le secteur informatique et l'industrie des machines
- L'industrie manufacturière et la production de biens
- Le secteur de la santé et de l'action sociale
- Le secteur de la construction et les travaux publics

## 1. DEMANDE DU STATUT DE PROTECTION S

Pour pouvoir exercer une activité lucrative, vous devez demander le **statut de protection S** et obtenir une **autorisation de travail**.

- Déposez votre demande de statut de protection S en ligne. Vous obtiendrez ensuite un rendez-vous dans l'un des centres fédéraux d'asile. Vous serez ensuite enregistré-e auprès d'un canton. Ce canton vous inscrira - à partir de la date de dépôt de votre demande - auprès d'une assurance maladie.
- Vous trouverez de plus amples informations sur le statut de protection S sur cette [fiche d'information](#).
- Vous trouverez [ici](#) des informations sur le travail en Suisse pour les personnes avec un statut de protection S ainsi que sur la procédure à suivre pour obtenir un travail.
- Si vous avez des questions générales sur le statut de protection S, veuillez vous adresser par e-mail à : [ukraine@sem.admin.ch](mailto:ukraine@sem.admin.ch)
- Dès que vous êtes engagé-e, votre employeur fait une demande d'autorisation de travail auprès du canton de votre lieu de travail. Vous recevrez alors une autorisation de travail sous la forme d'une lettre de confirmation.



## 2. RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

La plupart des professions ne sont pas réglementées en Suisse et peuvent donc être exercées sans reconnaissance d'un diplôme étranger.

Si vous souhaitez exercer une **profession réglementée** (p. ex. médecin, enseignant-e, architecte, notaire), la reconnaissance de votre diplôme étranger est nécessaire.

- Vous trouverez ici une liste des professions et activités réglementées en Suisse.
- Sur cette liste, vous trouverez également à chaque fois l'autorité compétente pour la reconnaissance, à laquelle vous devez vous adresser.
- Vous trouverez ici des informations sur le déroulement de la procédure de dépôt de la demande.

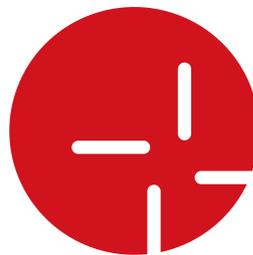
## 3. CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Dans de nombreux domaines d'activité, un minimum de **connaissances linguistiques dans l'une des langues nationales** (allemand, français ou italien selon les cantons) est un avantage, voire une nécessité. De nombreuses personnes parlent également anglais.

Pour les traductions, vous pouvez par exemple utiliser l'outil en ligne [deepl.com/translator](https://www.deepl.com/translator).

Vous trouverez ici une liste de différentes offres vous permettant d'améliorer vos connaissances linguistiques :

- La plateforme [lolingu](https://www.lolingu.com) propose gratuitement des cours d'allemand, de français ou d'anglais en ligne.
- [Babbel](https://www.babbel.com) propose des cours d'allemand, de polonais et d'anglais gratuits pour les Ukrainien-ne-s.
- [Mondly](https://www.moncl.com) est une plate-forme d'apprentissage gratuite qui propose entre autres des cours d'allemand, de français et d'italien.



- Vidéos d'apprentissage de l'ukrainien et de l'allemand : [youtube.com](https://www.youtube.com) contient des vidéos d'apprentissage de l'ukrainien et de l'allemand.
- Pour les offres de cours dans votre canton, consultez le [site web de votre canton](#).
- Vous trouverez d'autres offres et conseils pour l'apprentissage des langues sur [helpful.redcross.ch](https://helpful.redcross.ch).

#### 4. OFFRES D'EMPLOI

Sur les pages suivantes, vous trouverez des **postes qui ont été explicitement mis au concours pour les Ukrainien-ne-s** ayant fui leur pays

:

- [jobcloud.ch](https://www.jobcloud.ch)
- [hiretheukrainian.com](https://www.hiretheukrainian.com)
- [adeccojobsforukraine.com](https://www.adeccojobsforukraine.com)

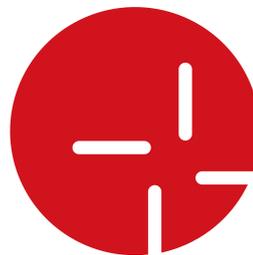
Vous trouverez ci-dessous d'autres sites Internet avec des offres d'emploi auxquelles vous pouvez éventuellement postuler :

- [job-room.ch](https://www.job-room.ch)
- [jobs.ch](https://www.jobs.ch)
- [jobscout24.ch](https://www.jobscout24.ch)
- [jobagent.ch](https://www.jobagent.ch)

#### 5. CENTRES DE CONSEIL

Si vous avez besoin de soutien dans votre recherche d'emploi, ces services de conseil peuvent vous aider :

- Vous trouverez [ici](#) une liste des services de conseil en matière d'intégration dans les cantons et les villes.
- Vous trouverez des informations générales sur les places d'apprentissage, les professions et les offres de formation sur [orientation.ch](https://www.orientation.ch).
- Si vous avez besoin de soutien dans votre recherche d'emploi, vous pouvez vous inscrire auprès du [service de l'emploi](#).
- Les agences de recrutement, comme par exemple [randstad.ch](https://www.randstad.ch), vous aident dans votre recherche d'emploi.



## 6. GARDE D'ENFANTS

Si vous avez des enfants et que vous avez besoin de les faire garder, par exemple pendant vos heures de travail, il existe différentes offres : Crèches, groupes de jeu et écoles à horaire continu. Il n'est toutefois pas facile de trouver des places libres et les offres sont payantes. Dans certains cantons et communes, il existe des offres de soutien financier. Pour plus d'informations, contactez le service social.

Sur [kibesuisse.ch](http://kibesuisse.ch), vous trouverez des listes d'offres d'accueil extrafamilial ou parascolaire.

## 7. FINANCES

Avec le statut de protection S, vous avez en principe droit à l'aide sociale si vous ne pouvez pas gagner vous-même votre vie (nourriture, habillement, soins personnels, logement, etc.).

Si vous travaillez et gagnez vous-même votre vie et celle de votre famille, vous ne recevez donc pas d'aide sociale. Toutefois, si votre salaire ne suffit pas à couvrir vos besoins ou ceux de votre famille, vous recevrez une aide sociale complémentaire.

## 8. AUTRES INFORMATIONS

Vous trouverez des informations générales utiles concernant votre séjour en Suisse ainsi qu'un aperçu plus détaillé sur le thème du "travail" sur [helpful.redcross.ch](http://helpful.redcross.ch).

*Les présentes informations ne sont pas exhaustives et ne constituent pas un renseignement juridiquement contraignant.*